

(Franc de Port.)

5me année.

Sainte Anne de la Pocatière, 23 juillet 1866.

Numéro 19.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
déples, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2me " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISSANT, TOUS LES QUINZE JOURS.

AVIS.

La *Gazette des Campagnes*, qui d'ordinaire ne sort que tous les quinze jours, se publie encore aujourd'hui, afin de donner à M. Firmin H. Proulx, propriétaire, un espace de temps assez considérable pour pouvoir parcourir les campagnes et retirer les arrérages considérables qui lui sont dus.

Ainsi toutes les personnes qui lui doivent, soit pour abonnement, impressions, etc., devront tenir leurs deniers prêts depuis le 23 du présent, jusqu'au 15 du mois prochain.

Nous nous forçons d'être forcé d'avouer que chaque année il n'entre pas au-delà de la moitié des abonnements. Cet état de chose devient absolument intolérable et mettra l'administration de la *Gazette des Campagnes* dans la pénible nécessité d'avoir recours à des moyens de rigueur.

Pourtant, trois schelins et dix-huit sous est le prix le plus réduit qui peut être exigé pour une publication du genre de la nôtre.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES CÉRÉALES.

Du blé-d'inde et de ses usages.

DES DIVERSES MANIÈRES DE SEMER.

On connaît deux principales manières de semer le blé-d'inde :
1o. celle qui consiste à répandre les grains à la volée et à les recouvrir à la herse. Cette méthode est regardée comme décidément vicieuse, parce qu'elle donne des résultats irréguliers et parce que, de plus, elle s'oppose à l'emploi, pour le binage et les rechaussages, des instruments nouveaux qui simplifient si considérablement ces importantes opérations. 2o. Celle qui consiste à semer en lignes parallèles.

Ce dernier mode de semences comprend les semis sous raies, les semis en sillons, ceux au plantoir ou à la houe, et ceux au semoir.

Pour semer sous raies, un homme précède la charrue lors du dernier labour, ou du seul labour qu'il faut faire, il dépose à des distances à peu près régulières, deux ou trois grains chaque fois, de manière que la charrue qui le suit les recouvre à une très faible profondeur.

Pour semer en sillons, le semeur suit la charrue, et au lieu de laisser tomber la semence sur l'arête du dernier sillon, il la dépose avec la même régularité au fond de la petite raie formée par la jonction de ce même sillon et de celui qui l'a précédé. Dans ce cas on recouvre avec la herse.

Pour semer à la houe, on fait de petites fosses en quinconce avec cet outil ; et si le terrain n'a pas été préalablement engraisé, on jette au fond avant de placer les deux ou trois grains, une pelletée d'engrais ou de compost.

Dans plusieurs cantons de l'Amérique Méridionale, on ne labour pas la totalité des champs destinés au blé-d'inde ; on fait seulement deux traits de charrue par chaque trois pieds, et on les coupe à angle droit par deux autres traits semblables. C'est dans les points de jonction de ces traits qu'on creuse à la bêche ou à la houe un trou d'un demi-pied carré, dans lequel on met une poignée de fumier et des grains de blé-d'inde.

Pour semer au plantoir, comme on le pratique en plusieurs endroits de l'Amérique du Sud et des Etats, et fréquemment en Piémont dans la petite culture, on se sert d'un plantoir à une ou plusieurs pointes, pour faire des trous à des distances égales, dans le sens des sillons ou le long d'un cordeau ; on introduit dans chaque trou deux ou trois graines et on les recouvre aussitôt avec le pied.

Enfin, quand on fait usage du semoir, comme il y a un avantage incontestable de le faire partout où l'on possède une de ces machines, qui peut à la fois ouvrir le sol, semer et recouvrir